



Le mot du Maire

La rentrée scolaire, comme chaque année, sonne le glas de la période estivale. Celle-ci, précédée par une crise COVID importante, nous a amené pendant le confinement, à faire la classe à nos enfants et à avoir une vie sociale un peu retirée.

Avec le nouveau conseil municipal et l'adjointe en charge des associations nous venons de décider de rouvrir les salles municipales pour les présidents des associations désireux de reprendre leurs activités. Aussi nous rédigeons un protocole sanitaire pour une ouverture des activités sportives, culturelles et sociales et ainsi redonner de la vie dans notre commune.

Je profite, par ce petit mot, pour vous rappeler l'importance de se protéger et de protéger les autres

avec des gestes quotidiens et simples : port du masque, distanciation, etc. Je rappelle aussi à tous les parents que depuis le lundi 21 septembre, le port du masque est obligatoire aux abords de l'école jusqu'à nouvel avis.

Dans ce bulletin, vous trouverez l'actualité écoutée depuis le mois de juillet, nos projets, nos réalisations. Cette feuille d'info vous sera distribuée 3 fois par an et un bulletin municipal relatant l'année vous parviendra vers les fêtes de Noël.

Je vous informe qu' en cette période de COVID, les rendez vous du Maire

se font uniquement par téléphone. La prise de rendez vous s'effectue toujours à l'accueil de la mairie.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin.

Votre maire passionné,
Thierry Auroy-Peytou.



Crédit photo Marc Delbos

Dans ce numéro :

Mot du Maire	1
La rentrée	2
Actualités	3
Infos pratiques	4

Votre mairie

Ouverte
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Et de 13h00 à 17h00

Tél : 05.53.24.07.15

Mail
mairie@lamonzie-saint-martin.fr

Site internet
www.lamonzie-saint-martin.fr

Votre nouvel accueil mairie



Un nouvel accueil vient d'être mis en place à la mairie. Toujours accessible par la place principale (côté RD936), l'accueil est installé dans l'ancienne salle du conseil municipal. Plus spacieux, il favorise la confidentialité, des espaces d'affichages plus importants et permet de maintenir une distanciation physique adaptée. Les conseils municipaux et les mariages sont dorénavant tenus dans la salle municipale, plus en adéquation avec le nombre de personnes accueillies sur ces temps.

La rentrée scolaire



Pendant les vacances scolaires merci à tous ceux qui ont œuvré pour que l'école trouve une nouvelle jeunesse.

Les trois classes de l'école maternelle ont été repeintes ainsi que la façade de la cour du haut .

Un vidéo projecteur interactif supplémentaire a été installé dans la classe de Mme Garcia.

Nos jeunes scolaires ont repris le chemin de l'école élémentaire dans les 10 classes avec à ce jour de 19 à 26 élèves chacune.

Afin de rester au plus près de la vigilance COVID :

- pour l'école maternelle, seuls les parents des enfants de petite section peuvent pénétrer dans les locaux pour l'entrée et la sortie des petits
- nous maintenons dans l'école primaire les deux portails et des récréations échelonnées.

Des changements sont intervenus au sein du personnel éducatif :

- 2 nouvelles maîtresses en maternelle : Mme Mounet en petite section et Mme Maille en grande section
- Côté primaire : Mme Pinheiro assurera la décharge de direction de Mme Haas, Mme Chanut après de nombreuses années en maternelle assure maintenant la classe à la place de Mme Chassaigne à qui nous souhaitons une retraite bien méritée.

Les services périscolaires ne subissent pas de changement, même équipe, mêmes horaires.

Pour la garderie, seuls les enfants dont les 2 parents travaillent peuvent en bénéficier et pour la cantine, nos efforts vont se porter une fois de plus sur des menus bio.

Alors bonne rentrée à tous, merci à vous parents d'être vigilants et de respecter et faire respecter les mesures barrières pour assurer ainsi une plus grande chance à nos enfants de pouvoir continuer leur parcours scolaire sans encombre.

La commission scolaire.

La rentrée sportive et culturelle

Alors que la vie associative s'est ralentie lors du confinement et de la crise du COVID-19, l'engouement des bénévoles, lui, ne s'est pas envolé. Renouer avec la convivialité, la culture et le sport est l'objectif des associations.

Avec les nouvelles recommandations, le secteur associatif peut reprendre ses activités au sein des infrastructures municipales en ce début de mois d'octobre mais sous conditions de mise en place d'un protocole sanitaire et à des rythmes différents selon la nature des activités. La municipalité se donne le droit de refermer les salles compte-tenu de l'actualité sanitaire.

Malgré ces conditions si contraignantes, l'équipe municipale est sincèrement heureuse de voir revivre, enfin, le tissu associatif lamonzien.



La voirie

Durant le mois d'août, des modifications de carrefour ont été réalisées route du Cambalou.

En effet, suite à une réunion de quartier en septembre 2019, les habitants avaient demandé une modification du carrefour suite à une vitesse excessive des véhicules.

Des panneaux STOP ont donc été installés afin d'assurer la sécurité pour tous.

Une enquête est en cours auprès des habitants de la route de Saint Martin dans le but de trouver des solutions pour la même problématique. Nous cherchons plusieurs options afin de pouvoir recueillir vos avis sur le sujet.



Problèmes d'incivilités

Actuellement une recrudescence de déchets sauvages sur la commune est signalée. Des dépôts ont été effectués notamment auprès des caissons à verre aux abords de la Dordogne et des églises.

Le maire et le garde de voirie ont déposé plainte contre des personnes qui ont pu être identifiées. A compter de ce jour, des plaintes seront donc systématiquement déposées avec demande d'amende ou demande de travail d'intérêt général.



L'action sociale

Merci à tous celles et ceux qui ont répondu à l'enquête concernant la canicule. Cela nous permettra d'être plus efficaces en cas de besoin. J'en profite pour remercier mes collègues qui ont œuvré cet été.

Nouveau : permanence

Le mardi matin de 9h30 à 11h30, des membres de la commission sociale seront présents en mairie si vous avez un souci particulier pour lequel vous pensez que l'on peut vous être utile, n'hésitez pas à venir ou prendre rendez-vous. D'autre part, Mme Laroche, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et sociales, sera également en mairie **le jeudi matin** aux mêmes horaires.

Le repas des aînés

Pour des raisons sanitaires, tout en sachant combien nous sommes et vous êtes attachés à cette manifestation, il nous paraît difficile à ce jour d'envisager le repas des aînés pour le mois de décembre. Nous ferons notre possible pour vous aviser de la décision qui sera prise en temps et en heure.

Au plaisir de se retrouver dans des conditions plus favorables.

La commission sociale.

Recensement de la population

Vous allez être recensés en 2021. Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique qui permet de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes et d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc...).

Votre participation est essentielle, elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. Elle se déroulera **du 21 janvier au 20 février 2021**.

Vous pourrez vous faire recenser soit par internet soit en recevant un agent recenseur.

En début d'année une information sera donnée, sur les différents modes et les agents chargés du recensement.



**VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS
DU 16 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2020.**

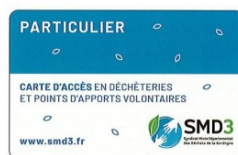
Tous les habitants du département à partir de 8 ans peuvent voter, sur la plateforme :

budgetparticipatif.dordogne.fr

ou par correspondance

Chaque votant choisit entre trois et six projets qu'il souhaite voir se réaliser.

Vous pouvez dès maintenant consulter les projets sur cette même plateforme.



Nouveau badge !!!

Inscrivez-vous dès maintenant sur smd3.fr

ou au 09 71 00 84 24.



Ce nouveau badge arrivera chez vous fin octobre !!!



A noter dans vos agendas

**Consultation
Prévention Santé :**
Vous avez 65 ans ou plus,
**Consultation infirmière
approfondie gratuite**

**Réunion
d'information le :**

Jeudi 22 octobre à 14h30

Salle municipale, place des écoles-
Lamonzie Saint Martin

Sur inscription au 05-53-45-30-55



Imprimé par nos soins à 1 300 exemplaires.

Directeur de la publication : Thierry Auroy-Peytou, Maire / Rédactrice en chef : Natacha Murat-Gévrin

Rédaction : commission communication